

# LA MAISON DES COLONNES – CHAMBERY

*Frédéric MARESCHAL – 2015-2016*

Bien que n'ayant pas été ni un château, ni une maison-forte, cette demeure mérite quelques renseignements ne serait-ce que pour son ancienneté.

Voici l'article que le chanoine Bernard Secret a consacré à cet édifice dans le bulletin n°5 de la Société des Amis du Vieux Chambéry, en 1966 :

« Des crypto-portiques à Chambéry.

C'est pour faire connaître les monuments et les vestiges gallo-romains de Chambéry, pour provoquer leur étude et permettre leur mise en valeur que les Amis du Vieux Chambéry m'ont demandé, dans les numéros 2 et 3, de la Société, en 1963 et 1964, de présenter le Haut Maché et singulièrement ce que l'on peut appeler le triangle de Massalaz.

Toutes les présomptions, nous l'avons vu, et compte tenu de l'emplacement et des formes des domaines anciens, du Cadastre de 1730, sont en faveur d'un poste militaire et d'un bureau de péage burgonde établi vers 440, sur l'emplacement d'un poste romain qui les avait précédés.

Sur le conseil de M. le Préfet, qui s'intéresse vivement à la question, j'ai signalé le fait à l'autorité compétente en l'occurrence, M. le Professeur LE GLAY, de l'Université de Lyon, Directeur de la Circonscription archéologique de Grenoble, dont la Savoie dépend.

M. LE GLAY a procédé, en compagnie du Colonel BARADEZ spécialiste dans l'étude des antiquités romaines, à un premier examen.

D'où il ressort que le bâtiment de la Charité, dit des colonnes, aurait constitué la partie la plus importante et la plus révélatrice d'un bâtiment romain.

Les six colonnes seraient romaines. Elles seraient à leur place d'origine et le fronton serait romain.

Sous les colonnes et dans le sens de la longueur du bâtiment, trois tunnels voûtés, qui n'ont pas été creusés, mais construits sur le sol. Deux sont parallèles et dans le sens de la longueur dudit bâtiment. Le troisième est perpendiculaire. Ils sont précédés de couloirs aux dalles extrêmement anciennes et de dimensions inusitées.

L'ensemble paraît constituer des crypto-portiques, c'est-à-dire des magasins à vivres pour les troupes de passage, que les Romains des 1er et 2e siècles disposaient le long des grandes voies stratégiques. Ces crypto-portiques paraissent conformes au plan révélé par Arles, Reims et Bavay, les trois seuls bâtiments du genre, actuellement connus en France.

Ils seraient à comparer avec ceux d'Aoste, en Italie, sur la même voie d'Auguste, de Vienne à Milan.

Un forum bien placé.

Il y aurait donc eu un forum à Maché, à un carrefour particulièrement important. La voie impériale arrivait, par le Col de Saint-Michel et le Pont Vieux de Cognin, à la Croix des Brigands. De là, elle gagnait, à gauche, par le Faubourg Maché, le Reclus et Lemenc. A droite, elle commençait, par le Chemin de Massalaz, la voie de Grenoble, par Buisson Rond.

Au bas de Massalaz, sur la route de Lyon actuelle, la voie de Grenoble recevait une voie secondaire, venue de Saint-Cassin et, au-delà, par le chemin de Jacob.

De plus, à la Croix des Brigands, commençait le Chemin de Montjay, conduisant à un grand pâturage de relais, autour d'une villa romaine, sur le grand chemin des bestiaux de Savoie en France, venant des Bauges par le Col des Prés et se dirigeant, par le Col de Lépine, vers le grand pâturage de relais de Vacheresse et Yenne.

C'est le grand pâturage de bestiaux de Montjay qui expliquerait les boucheries et les tanneries de Maché (macellum = boucherie).

Le mur romain protégeant le poste de Massalaz à l'ouest est révélé par le cadastre de 1730, entre le Faubourg Maché, devant la maison actuelle de l'Aumonier, et la Maternité, et par le mur romain découvert récemment, lors de l'élargissement du Chemin de Massalaz.

Le mur de l'est, en face de l'église actuelle de Maché, sous la maison moderne dite des Loggias, est révélé par la base d'une tour ronde, découverte lors de la construction de la maison des Loggias. Une vieille gravure, antérieure à 1820, confirme son existence.

Il n'y avait alors, dans le clos de Massalaz, que la maison des colonnes. C'est en 1820, en effet, que Sainte Madeleine Sophie Barat, fondatrice de la Congrégation du Sacré-Cœur, fit construire, pour le Pensionnat, tous les bâtiments ajoutés à la maison des colonnes.

#### La Maison des Colonnes dans les archives de Lescheraines.

Cette maison des colonnes est appelée à tort hôtel de Lescheraines. Elle appartenait, depuis les temps les plus anciens, aux Chabod de Jacob et de Lescheraines. Leurs archives, très complètes, ont été déposées, par la famille, aux Archives départementales. Elles montrent que la famille n'a jamais considéré la maison précitée comme un hôtel, mais simplement comme ce que les Lescheraines appellent, dans leurs testaments successifs, notre maison proche de l'église de Maché.

Ils l'utilisaient simplement comme ferme, pour abriter leurs importantes récoltes dans les vastes caves, dont nous avons parlé.

En hiver, les Lescheraines habitaient leur maison, à trois étages, de la place du Château, maison démolie au XIXe par le Général de Boigne, pour ouvrir la rue de Boigne. En été, ils habitaient leur château des Allues, à St-Pierre-d'Albigny.

#### Un autre crypto-portique, à Jacob-Bellecombette.

A propos des Chabod, il faut noter qu'ils avaient, au XIIIe, un petit château, à Romagny, au bas de la montée de l'église de Jacob, dans le parc de la propriété Gentil.

M. le Professeur LE GLAY a examiné un crypto-portique considérable, existant encore dans ce parc. Il est de dimensions telles qu'on pourrait y loger deux camions. C'est en s'y rendant que MM. LE GLAY et BARADEZ ont remarqué le vieux mur de soutènement du chemin de Jacob, sous les prés du Chaney. Ils le tiennent pour romain, ce qui s'explique, puisque le dit chemin de Jacob coïncide avec la voie romaine venant de Saint-Cassin.

M. LE GLAY a présenté ses conclusions à M. le Préfet.

Le forum romain présumé de la maison des colonnes mérite, au premier chef, d'être conservé, avec le plus grand soin, et d'être étudié de près. Chambéry possède là un véritable joyau.

Cette conservation devrait être assortie de fouilles méthodiques, dans la cour intérieure de la Charité, et d'un examen des pierres remployées et des colonnes romaines existant au Faubourg Maché.

Il n'a pas été possible d'obtenir que le Congrès Archéologique de France, qui vient de se tenir à Aix-les-Bains, consacre une visite à Maché.

Mais ce qui ne fut pas possible hier peut le devenir demain, pour promouvoir une étude approfondie, par les soins des hommes compétents en la matière. »

[...] Quant au nom de Massalaz, Pérouse dit qu'il pourrait être celui d'une famille piémontaise Masala, établie au XVI<sup>e</sup> siècle dans ces parages". Mais il ne donne pas de référence et n'apporte aucun renseignement sur cette famille.

Que pouvait représenter, en Piémont, la graphie Masala ? En fait et dans le cas précis, à Chambéry, il s'agit de Massalaz, c'est-à-dire du mas ou domaine Salaz.

Je n'ai trouvé nulle part, au Cadastre, le nom de famille Masala. M. Perret, Archiviste Départemental, a bien voulu consulter le fichier très complet des archives du Sénat de Savoie. Masala n'y figure pas.

Or, on sait que les Burgondes, établis en Savoie, par les Gallo-Romains, au Ve siècle, donnaient, aux bureaux de péage, établis par eux sur les chemins, pour renforcer les postes romains, le nom germanique de Saal, qui a donné ensuite Sala ou Salaz. Le Saal germanique est passé dans le français salle. Il indiquait la pièce principale, la pièce voûtée, caractéristique de la maison du chef. [...]

[...] Si l'on examine le grand bâtiment, dit des Colonnes, on constate que ses trois belles caves voûtées n'ont pas été creusées. Elles ont été construites à même le sol. Ce ne sont pas des caves, à proprement parler, mais des salles voûtées, édifiées sur un mamelon naturel. Sur les voûtes, on a construit une grande maison, de trois étages. Et c'est pour permettre d'accéder, de plain pied, par l'arrière, au premier étage, que l'on a établi une cour, avec de la terre rapportée.

La disposition singulière de ces trois caves voûtées et le remploi manifeste de vieilles dalles, pour le sol, posent des questions qu'un architecte pourrait peut-être résoudre. N'aurait-on pas utilisé des salles voûtées anciennes comme assises de la maison du XVII<sup>e</sup> siècle ? Ne serions-nous pas, alors, en présence de la ou des salles de la Salaz burgonde primitive.

Cette interprétation est appuyée par un autre fait, révélé par le Cadastre de 1730 : l'existence d'un chemin, très exactement rectiligne, et donc établi par une autorité et non par le hasard, joignant le Faubourg Maché au Chemin de Massalaz. [...]

[...] Que le voyageur, venant de la Croix des Brigands, passât par le Faubourg ou par le Chemin de Massalaz, il n'échappait pas au contrôle du bureau de la Salaz. Le fisc avait déjà ses exigences et son ubiquité. [...] (*Société des Amis du Vieux Chambéry – bulletin n°3 – année 1964*)

Il est à déplorer que le chanoine Bernard Secret n'ait pas été entendu. En effet, il aura fallu moins d'un lustre<sup>(1)</sup> entre son article et la destruction de cette maison des colonnes. La maigre consolation que nous pouvons avoir, c'est de pouvoir voir quelques pierres constituant ces colonnes dans l'enceinte de l'hôpital Dorster. Mais pour combien de temps ? La déconstruction de cet hôpital est programmée à compter de 2016. Espérons que ces maigres vestiges ne disparaissent pas définitivement.

(1) Dans la Rome antique, le lustre (*lustrum*) désignait l'espace de temps de cinq années séparant deux recensements. Ce terme est encore usité aujourd'hui, mais au pluriel, pour désigner une longue durée.

Le lustre, ou la lustration (*lustratio*), désignait également la cérémonie de purification précédant les recensements qui avaient lieu tous les cinq ans, où les censeurs étaient élus.